

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE Extraordinaire 2021-2022

Lundi 21 novembre 2023

Mode hybride (Maison du loisir et du sport / Visioconférence)

Présences :

Audrey Préfontaine – Présidente, Parasports Québec

Pierre Proulx – Administrateur, Parasports Québec

Émilie Gonthier – Avocate RLSQ – Présidente de l'assemblée

Eric McDonald – Trésorier, Parasports Québec

Isabelle Chagnon – Administratrice, Parasports Québec

Eric Brunelle – Administrateur, Parasports Québec

Émilie Bouchard Labonté – Administratrice, Parasports Québec

Eric Brunelle – Administrateur, Parasports Québec

Anne-Renée Thibault – Directrice générale Parasports Québec

Arielle Roy-Petitclerc – Employée, Parasports, Québec

Ingrid Moatti- Employée, Parasports Québec

William Couturier – Employé, Parasports Québec

Julien Cordewener – Employé, Parasports Québec

Mélanie Beaudoin – Adaptavie

Thomas Tremblay – Bulldogs de Québec

Élisabelle Gendron – CIVA

Renée Lévesque – Observatrice, Cheval Québec

Yan Martin – Observateur, AlterGo

Dominic Frappier – Observateur, Comité paralympique canadien

1. Ouverture de l'assemblée;

18 h 06

2. Nomination du président et du secrétaire d'assemblée;

Audrey Préfontaine propose Émilie Gonthier à titre de présidente d'assemblée et Julien Cordewener à titre de secrétaire d'assemblée, appuyée par Pierre Proulx

3. Vérification de la conformité de l'avis de convocation;

Convocation transmise le 21 octobre 2022.

4. Vérification du quorum;

Quorum constitué des membres présents.

5. Lecture et adoption de l'ordre du jour;

Audrey Préfontaine propose l'ordre du jour, appuyée par Isabelle Chagnon

Ordre du jour adopté à l'unanimité.

6. Présentation des modifications aux règlements généraux;

Anne-Renée Thibault : il y a eu des modifications pour répondre aux exigences actuelles, pas de modification majeure.

Isabelle Chagnon propose la dispense de lecture, appuyée par Audrey Préfontaine.

Adopté à l'unanimité.

Période de questions proposée, il n'y a pas de questions.

7. Adoption du texte des règlements généraux;

Pierre Proulx propose l'adoption en bloc, appuyé par Émilie Bouchard Labonté

Adopté à l'unanimité.

8. Adoption de la modification du nombre d'administrateurs;

Isabelle Chagnon propose la modification du nombre d'administrateurs à 9, appuyée par Audrey Préfontaine.

Adopté à l'unanimité.

9. Fin de l'assemblée

Audrey Préfontaine propose la levée de l'assemblée générale extraordinaire, appuyée par Pierre Proulx.

La séance de l'Assemblée extraordinaire est levée à 18h17.